Notre interdisciplinarité : « des rencontres qui se cherchent ».

Entretien avec Christian Topalov

Malgré une certaine prudence à l'égard des moments anniversaires, pour ce qu'ils représentent de propice à la formulation de grands récits, nous voici amenés, à l'occasion de la sortie du numéro 100 de Genèses*, à porter un regard rétrospectif, informé mais « indigène », sur les commencements et les évolutions plus récentes d'une entreprise intellectuelle dont Christian Topalov été un membre fondateur. Il est à présent le seul, parmi les neuf membres que comptait l'équipe initiale, à rester actif au sein du comité de rédaction. On tentera donc d'appliquer le pluriel de* Genèses *à l'exercice qui consiste à revenir sur sa création en essayant de passer en revue quelques-unes des conditions qui ont rendu possible d'abord l'initiative proprement dite de créer une nouvelle revue de sciences sociales et d'histoire en 1988, puis de mettre en œuvre quotidiennement ce projet et enfin – ce qui n'était pas gagné d'avance – de tenir – puisqu'il faut un symbole – jusqu'au numéro 100*[20].

***Genèses* : Parlons d'abord du projet. Une de ses ambitions principales était l'idée d'unification des sciences sociales et de pratique de l'interdisciplinarité, ou de la pluridisciplinarité – c'est le mot que le « Manifeste » du premier numéro emploie. Autour de cette question, il y a comme un malentendu, puisque, justement, le « Manifeste » la considère comme une « catégorie molle ».**

C. T. : Personne dans le groupe originel, ni dans le comité d'aujourd'hui je crois, n'aime beaucoup cette notion d'interdisciplinarité. C'est une sorte d'incantation, c'est aussi, depuis longtemps, une intimation officielle faite aux sciences sociales et qui n'a d'autre contenu que celui que les administrateurs successifs de la recherche veulent lui donner. C'est souvent une façon de contraindre les savants à travailler sur ce que les bureaucrates ont décidé plutôt que sur les questions qui naissent de leur pratique. En outre, paradoxalement, « interdisciplinarité » fétichise les « disciplines », qui sont des institutions plus qu'autre chose, au détriment des programmes de recherche, qui les traversent. Donc oublions cette notion. Ce qui nous motivait, c'est, au fond, la conviction d'une unité possible des sciences sociales. Chacun pouvait aller en chercher les considérants théoriques à des endroits différents – les uns chez Elias, d'autres chez Passeron, ou chez Marc Bloch, d'autres ailleurs encore. Mais le cœur de notre conviction était simple : il était possible de travailler ensemble, en franchissant les frontières des disciplines, sur des objets construits en commun. C'est dire que la revue allait faire des enquêtes, et les promouvoir en

20. L'entretien a été réalisé le 27 mai 2015 par Ioana Popa. C'est également elle qui l'a retranscrit. C. Topalov en a revu et validé la version finale.

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

les publiant. Chacune de ces enquêtes était basée dans un métier particulier – de ce point de vue, les disciplines sont des métiers – mais ces façons de faire diverses convergeaient sur des objets. Et si des gens appartenant à des disciplines différentes étaient disposés à travailler ensemble de cette façon, c'est qu'au-delà de leurs inscriptions disciplinaires, ils construisaient leurs objets de façon analogue. Et s'ils avaient adopté des méthodes convergentes, c'est qu'ils avaient auparavant braconné dans d'autres disciplines. En d'autres termes, notre interdisciplinarité – si l'on veut utiliser ce terme – consistait à discerner des rencontres qui se cherchaient entre certains courants de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, et de les développer par le moyen d'une revue. Le comité s'est constitué en partant d'un état des lieux implicite.

***Genèses* : Comment l'initiative a-t-elle pris forme concrètement et comment les choix des futurs membres ont-ils été faits à l'intérieur de chaque discipline ?**

C. T. : L'initiative était venue de Gérard Noiriel[21]. C'est un historien qui venait de l'histoire sociale – on pourrait dire aussi de l'histoire ouvrière mais, plus largement, de l'histoire « par en bas », *from below*, comme nombre d'historiens britanniques le faisaient depuis déjà bien longtemps. Partant de là, il s'orientait vers une histoire de la formation historique des catégories de classement social. Disons qu'il quittait Longwy pour s'intéresser à la constitution de la catégorie d'« étranger », et donc de « national », dans le droit, les institutions, les pratiques, à la fin du XIX^e^ siècle. Ce fil de l'histoire sociale sera longtemps présent dans le pôle historien du comité avec, par exemple, Peter Schöttler, et plus tard Sandrine Kott, formés par l'*Alltagsgeschichte* allemande, ou encore André Gueslin ou Jean-Noël Retière – un sociologue qui travaillait dans la même direction. Les historiens ou historiennes qui rejoindront *Genèses* plus tard seront tout autant attachés à écrire une « histoire sociale » du domaine qui était le leur : la Révolution française pour Jean-Clément Martin, le contact colonial pour Isabelle Merle, la ville pour Isabelle Backouche, les sciences et les techniques pour Bertrand Müller et Nathalie Montel, la Grande Guerre pour Nicolas Offenstadt. Et je n'évoque que des recrues, disons, de la première décennie.

Mais Gérard Noiriel est d'abord allé chercher du côté des politistes, des sociologues, des anthropologues. Il se développait alors une science politique qui se définissait comme « sociologie du politique » et inventait, avec une créativité formidable, de nouveaux objets en étudiant les pratiques politiques observées au plus près, comme le vote, la manifestation, la professionnalisation politique. Ce travail de redéfinition de l'objet même de la discipline, conduisait à des enquêtes sur le passé, afin d'observer la genèse des évidences qui définissaient la politique aujourd'hui. C'est ainsi que Michel Offerlé a rejoint le groupe initial et, plus tard,

21. *NDLR*. Voir, dans ce même numéro, l'entretien avec Gérard Noiriel : « Faire des sciences sociales, c'est entrer en résistance ».

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

Johanna Siméant et Nicolas Mariot. Il y avait des convergences de terrain amusantes : nos archéologies un peu timides ne nous faisaient guère remonter au-delà de 1870 et, pendant tout un temps, avec les travaux de Noiriel, Offerlé, Topalov, Magri, Salais, *Genèses* pouvait ressembler à une revue d'histoire de la III^e^ République. La nouvelle science politique a donné naissance à la même époque à une revue cousine, *Politix*, et a connu par la suite des succès institutionnels importants, jusqu'au jury de l'agrégation, c'est-à-dire l'instance qui recrute les professeurs de science politique. C'est dans cette région-là que l'étiquette « sociohistoire » a connu un certain succès. Gérard Noiriel avait choisi ce drapeau pour faire face à ce qu'il appelait la « crise de l'histoire » et pour marquer que l'histoire qu'il proposait était nourrie de sociologie, à la manière de celle de Bloch. La proposition n'a guère eu d'écho chez les historiens, mais les politistes de la nouvelle école se sont emparés de ce drapeau et en ont fait bon usage.

Du côté de la sociologie, Noiriel s'est tourné vers des chercheurs qui avaient pris pour objet la construction historique des catégories et des politiques publiques. C'est à cause de mes travaux sur la naissance du chômeur qu'il est venu me voir et que Susanna Magri, qui étudiait la réforme de l'habitat ouvrier, nous a très vite rejoints. Yvon Lamy, pour sa part, s'intéressait aux politiques du patrimoine. Mais, très rapidement, un autre courant de la sociologie de l'époque, qui devait fortement marquer la revue, a été sollicité. Il s'agissait d'une sociologie de terrain fondée sur l'immersion de longue durée parmi les gens dans des situations aussi « naturelles » que possible. Ce qui permettait de mettre au jour les faces cachées du monde social – par exemple, « La vie privée des ouvriers » avec Olivier Schwartz, « La condition ouvrière » avec Stéphane Beaud et Michel Pialoux, ou « Le travail à côté » avec Florence Weber. C'est cette sociologie que Florence Weber a appelé « ethnographie », mais qui était aussi pratiquée par Stéphane Beaud avec un autre vocabulaire. C'est notamment par là que le courant passait avec les anthropologues que *Genèses* avait choisi de recruter. Notons, à ce propos, que nous ne sommes pas allés chercher du côté des pionniers en France d'une sociologie de terrain, comme Henri Peretz ou Jean-Michel Chapoulie, qui trouvaient leur inspiration à Chicago.

***Genèses* : Cela a été un choix discuté ?**

C. T. : Non, ce n'est pas apparu comme un choix. Je crois qu'ont joué à plein des facteurs institutionnels. Une bonne partie du petit monde des fondateurs était en relation avec le DEA de sciences sociales de l'ENS-EHESS[22], un des vecteurs de l'expérimentation et de la diffusion des façons de faire des sciences sociales qui

22. *NDLR*. Cette formation de DEA (diplôme d'études approfondies) « sciences sociales », cohabilitée par l'EHESS et l'ENS a donné naissance à l'actuelle formation de master « Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales ».

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

étaient les nôtres. Il y avait sans doute quelques autres sites, mais *Genèses* s'inscrivait dans un faisceau d'itinéraires individuels qui se croisaient à cet endroit là.

Un autre élément important de la rencontre était une anthropologie qui avait décidé de renouer avec l'histoire : elle devait nous rejoindre bientôt avec Alban Bensa. Des anthropologues avaient pris acte de l'historicité radicale des sociétés exotiques qu'elles étudiaient, et du fait que l'anthropologie elle-même faisait partie de cette histoire : dès que l'anthropologue faisait son apparition sur la place du village, il devenait un acteur des situations qu'il observait – notamment un acteur politique. Il s'agissait donc d'une anthropologie réflexive, qui s'était éloignée de l'éternité structuraliste et voulait prendre en compte de façon critique son propre passé et son rôle dans le présent des sociétés. Si un des acteurs majeurs de ce tournant était Bensa, dont le terrain était la Nouvelle-Calédonie, nous n'avons pas fait appel aux africanistes qui, en écho à Balandier, avaient été à la pointe de cette anthropologie réflexive. Nous avons sans doute eu tort, car il n'a pas été facile de consolider le pôle anthropologique à *Genèses* – qui n'a retrouvé des couleurs qu'avec la venue, plus tard, de Benoît de L'Estoile.

***Genèses* : Les africanistes, on en a discuté ?**

C. T. : Là encore, on n'en a pas discuté. Ce qui fait que le Pacifique occidental a tout naturellement pris le pas à *Genèses* sur l'Afrique de l'Ouest… Nous avons manqué d'une vue d'ensemble qui permette de mieux positionner notre petit groupe dans le vaste univers des sciences sociales en France. Il y avait un goût d'être ensemble et une envie de travailler, une sorte de ferveur collective, qui nous suffisaient.

Les questionnements partagés à *Genèses* étaient pour une part issus des travaux faits dans l'équipe Bourdieu dans les années 1980, et restaient en consonance avec d'autres rameaux issus de ce tronc là. C'est ainsi qu'Alain Desrosières nous a rejoint très vite, un administrateur de l'INSEE qui avait initié une approche radicalement nouvelle de la statistique et de son histoire. Il avait travaillé en étroite relation avec Laurent Thévenot et connectait ainsi *Genèses* avec le groupe de Luc Boltanski. C'était aussi le cas de l'économiste de la première heure, Robert Salais, lui aussi administrateur à l'INSEE, qui partageait notre intérêt pour la construction historique des catégories et comptait parmi les promoteurs de l'économie des conventions. L'ambiance était bonne : du fait d'un terrain commun qui était, à ce moment-là, la genèse de la catégorie de chômage, Robert et moi étions en situation de concurrence, ce qui ne nous a pas empêchés de faire *Genèses* ensemble. Il est vrai que nous n'appartenions pas à la même discipline.

***Genèses* : Peut-être y avait-il aussi des affinités…**

C. T. : Des affinités de diverses sortes, bien sûr. C'est une question délicate, parfois très personnelle…

***Genèses* : Je pense à des affinités qui tiennent aux trajectoires des uns et des autres…**

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

C. T. : Quelqu'un avait dit à l'époque, je ne sais plus qui : « Le comité de *Genèses*, c'est des anciens communistes, plus un fils de famille. » Je vous laisse décider qui était le fils de famille, mais pour ce qui concerne les autres, c'était tout à fait exact. Il y avait donc effectivement une affinité de trajectoire… Pour tous ces gens qui, de façon diverse, avaient traversé le mouvement communiste et puis s'en étaient éloignés, c'était vraiment le moment de réfléchir et de reconvertir les énergies et les capitaux disponibles. Il me semble que l'humeur déconstructionniste que nous partagions peut se comprendre à partir de là. Elle était dirigée à la fois vers le passé de chacun – mais ça, on n'en parlait pas – et aussi vers la société tout entière – ce dont on ne parlait guère non plus, mais qui était au centre de l'affaire. Si l'on peut écrire l'histoire de la façon dont cette société se trouve fonctionner comme elle fonctionne, c'est que ses principes de fonctionnement actuels ne sont pas éternels : ils ont été faits, ils peuvent être défaits. Cette intention me semble être, d'ailleurs, plus généralement, celle des sciences sociales critiques. Il y avait un aspect plus proprement académique : il ne faut pas croire que la société, telle qu'elle est, est éternelle, mais il ne faut pas croire non plus tous ceux qui veulent nous le faire croire. D'où l'envie de s'en prendre au discours politique, médiatique, et aussi à celui des experts qui y contribuent, souvent nos chers collègues des sciences sociales. C'était l'époque, ne l'oublions pas, de la révision de l'histoire de la Révolution française par l'entreprise Furet, du grand retour de l'histoire politique rue Saint-Guillaume, des débuts de l'éviction des économistes hétérodoxes de la légitimité académique, de la floraison du discours sur l'exclusion aux dépens de la prise en compte de la domination, etc.

***Genèses* : Est-ce que cette socialisation politique a eu aussi des conséquences d'un autre ordre – là encore, sans doute euphémisées – sur l'organisation du groupe, la place des pratiques délibératives, le rapport à l'autorité ou aux hiérarchies ?**

C. T. : Il faudrait faire évidemment une enquête sur chacun d'entre nous, car la variété de nos expériences était très grande. Mais je crois que oui. Le Centre de sociologie urbaine, par exemple, où Susanna Magri et moi travaillions alors, avait, depuis très longtemps, un fonctionnement, disons démocratique : toutes les décisions se prenaient en assemblée générale et le directeur était un président bienveillant. Cela venait d'une tradition de catholiques de gauche, tout autant que des postures soixante-huitardes des gens de ma génération. En tous cas, à *Genèses*, on tenait à quelque chose comme une forme démocratique ou collégiale de production de l'accord. On ne voulait pas de chef : ça, c'était clair. C'était d'ailleurs la seule façon raisonnable de procéder dans une armée de colonels.

Il a fallu, quand même, par la suite créer une fonction de « directeur », parce que, dans un bateau avec vingt pilotes, il n'y a personne au gouvernail. Mais c'est une fonction partagée à deux et qui tourne régulièrement. Tout va bien de ce côté.

***Genèses* : Pour revenir aux disciplines qui ont nourri *Genèses* et le premier comité : il y a aussi une présence des juristes qui s'est assez rapidement effacée…**

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

C. T. : C'est dans des formes juridiques que, à certains moments, la construction du monde social se fige provisoirement, et le droit fournit des outils pour l'action. Il y avait donc des raisons très fortes pour que des juristes soient présents à *Genèses*, sauf qu'ils ne l'ont jamais vraiment été. Antoine Lyon-Caen était très favorable au projet, il a participé à sa définition et – si je me souviens bien – c'est lui qui a proposé le titre de la revue. Mais il s'est très vite éloigné, pris sans doute par d'autres affaires. Olivier Beaud ne s'est jamais montré. Francine Soubiran-Paillet, juriste chevronnée qui nous a rejoints plus tard, était d'abord une sociologue de formation. Cette défection des juristes soulève une question cruciale dans une revue qui s'adresse à plusieurs disciplines : est-il pertinent, ou rentable du point de vue universitaire, d'y publier ? Manifestement, ce n'a pas été le cas pour les juristes, ni non plus pour les économistes.

***Genèses* : Les premières réunions ont eu lieu en 1988. Qu'est-ce qui s'est passé pendant deux ans, jusqu'à la sortie du premier numéro ? Est-ce que c'était un temps de réflexion et de rencontres du groupe ? Est-ce à cause de contraintes matérielles que la revue n'a pas démarré immédiatement ?**

C. T. : Les aspects matériels étaient, évidemment, décisifs. Mais il y a eu un autre aspect de cette période. Gérard Noiriel a eu l'idée, et nous la partagions, de créer un laboratoire. Au départ, c'est dans cette perspective *aussi* que nous nous réunissions. Pas seulement pour faire une revue, mais aussi pour faire un centre de recherche.

***Genèses* : Dans quel cadre institutionnel ?**

C. T. : Cela ne pouvait être que quelque part dans l'ENS ou dans l'EHESS, ou dans les deux, et avec un label du CNRS. C'était ça, l'objectif.

***Genèses* : Ce que vous regardiez comme l'espace des possibles semble assez limité…**

C. T. : Très étroit, en effet. Cela tenait aux appartenances institutionnelles de chacun, qui convergeaient sur ces institutions. Même Antoine Lyon-Caen, professeur de droit à Paris 10, était directeur d'études cumulant à l'École des hautes études. Il proposait, pour sa part, d'utiliser l'opportunité que semblait offrir à la Défense la « fac Pasqua », une initiative d'université privée du Conseil général des Hauts-de-Seine qui a tourné court, mais où nous avons un instant imaginé que *Genèses* pourrait avoir des locaux. En tous cas, l'idée de laboratoire a vite été enterrée car, déjà, la direction du CNRS pressait les UMR de sciences sociales, trop petites, trop nombreuses à son goût, de fusionner. Alors, en créer de nouvelles, pas question… Donc ce projet s'est vite effondré. Tant mieux, d'ailleurs, car si *Genèses* était devenue une revue de laboratoire, ç'aurait été la fin de tout.

L'autre aspect des deux années de décalage, c'était, bien sûr, qu'il fallait trouver un éditeur. On a démarché mais, finalement, Calmann-Lévy, qui nous a permis d'exister, n'a jamais été éditeur de la revue. L'éditeur était l'association loi de 1901 *Genèses*,

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

qui finançait la production et encaissait les recettes. Calmann-Lévy était prestataire de services, indispensable, bien entendu, car c'est lui qui s'occupait de la mise en maquette, de l'imprimeur, de la gestion des abonnements et de la mise en place en librairie. Comme *Genèses* s'autoéditait, il a fallu trouver des financements. La subvention annuelle du Centre national du livre a joué un rôle crucial. On a aussi reçu l'aide de plusieurs administrations qui géraient des programmes de recherche, en particulier la MIRE, au ministère des Affaires sociales, et le secrétariat d'État aux Droits des femmes, peut-être d'autres que j'ai oubliées. Chaque fois, cela permettait de sortir un numéro dans les thématiques qui concernaient le ministère en question, mais finançait aussi le suivant. Sans cet appui bienveillant, *Genèses* n'aurait pas pu exister.

***Genèses* : Cela voudrait donc dire que le choix des thématiques était aussi en partie lié aux liens ainsi noués ?**

C. T. : Oui, mais la contrainte n'en était guère une. On demandait de l'aide aux administrations qui, de toutes façons, finançaient les travaux de certains d'entre nous par des contrats de recherche. Il faut dire aussi que nous avons été quelques uns à financer la revue avec des fonds de ce genre, avec le produit aussi de formations ou de subventions diverses, détournés pour le bon motif de leur destination officielle. Des centres de recherche aussi, ont accepté d'aider, notamment le CSU. Sans Anne-Michèle Bruyant, la première secrétaire de rédaction, jamais le paquebot n'aurait pu quitter le port. Elle acceptait des retards de paiement invraisemblables, mais il fallait financer son salaire. Tout cela coûtait donc très cher.

***Genèses* : Est-ce que la question de l'indépendance de la revue était discutée, compte tenu de ces difficultés ? Est-ce qu'on avait le souci de la préserver ?**

C. T. : Le sentiment que nous avions était que la nécessité de se financer de cette façon ne menaçait en rien notre indépendance. En même temps, nous savions que cela ne pourrait pas durer. Il fallait trouver une solution à long terme. Une des questions qui s'est posée assez vite a été : « Est-ce que *Genèses* ne pourrait pas devenir la revue d'une institution ? » L'École des hautes études, par exemple, comme les *Annales*, *L'Homme* ou *Histoire et mesure* ? Ça, nous en avons discuté. De façon assez abstraite d'ailleurs, car je ne crois pas qu'une démarche auprès de Jacques Revel, président de l'EHESS à partir de 1995, aurait pu aboutir. De toutes façons, nous aurions refusé ce mariage imaginaire car il était hors de question que le « directeur » de *Genèses*, fonction qui d'ailleurs n'existait pas, soit nommé par une autorité extérieure. Cet inconvénient ne se présentait pas avec le CNRS : ce n'est que plus tard, avec la rencontre de Jean Leroy et sa mise à disposition de la revue par le CNRS comme secrétaire de rédaction, que nous avons travaillé dans de bonnes conditions.

***Genèses* : Quand et comment le passage chez Belin s'est-il fait ?**

C. T. : Un beau jour, nos amis de Calmann-Lévy nous ont dit : « Écoutez, on vous aime bien, mais il faut arrêter, tout cela n'est pas raisonnable. »

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

***Genèses* : Pour quelle raison ?**

C. T. : Jean-Étienne Cohen-Séat, qui dirigeait la maison, disait : « *Genèses*, c'est une porcelaine de Sèvres dans un camion de vingt tonnes. » Calmann-Lévy trop gros, nous trop petits, les services qu'ils nous rendaient leur coûtaient sans doute plus cher que leur rémunération en pourcentage des ventes.

***Genèses* : C'était en 1992…**

C. T. : C'est ça. À ce moment, *Genèses* aurait pu tout simplement disparaître. Mais grâce à Gérard Noiriel et à Michel Offerlé, la rencontre s'est faite avec Marie-Claude Brossollet, qui dirigeait la maison Belin. C'était un merveilleux personnage en quête d'auteurs. Belin était alors à la fois éditeur familial indépendant et grosse machine à produire des manuels scolaires. Quand on fait des manuels, il peut être intéressant de se doter d'une légitimité plus universitaire. Marie-Claude Brossollet avait déjà *Action poétique*, pour le plaisir, elle s'est mise à prendre des revues de sciences sociales, *Genèses* d'abord, puis la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Et à créer en même temps des collections d'histoire et de sciences sociales – l'une d'entre elles, « Socio-Histoires », avait été proposée par Noiriel et Offerlé, qui l'ont ensuite dirigé ensemble. *Genèses* a bénéficié de cette conjoncture et il faut se féliciter de cette longue histoire avec notre éditeur – qui a subi plus ou moins stoïquement au fil des années le comportement un peu erratique des amateurs que nous sommes et entendons rester.

***Genèses* : Comment avez-vous mis en place – progressivement, sans doute – des procédures de lecture des articles ? Comment se sont construits les critères de leur appréciation ?**

C. T. : Il y a un fantôme qui circule en permanence dans le comité, et qui est très utile, c'est « la ligne de *Genèses* ». Nous assumons avoir une ligne éditoriale. Mais quand il s'agit de la définir, c'est une autre affaire. Le « nouveau manifeste » de ce numéro 100 est une intéressante tentative dans cette direction, il me semble. En réalité, « la ligne de Genèses », c'est la revue elle-même. Les critères sont le produit implicite de la délibération, car tous les articles sont discutés en comité. La ligne de *Genèses*, c'est ce qu'on aime ensemble. Elle se construit parfois dans le conflit : il y a des moments, assez intenses, où il y a un désaccord sérieux sur un papier. Il est mis alors en lecture générale, la discussion reprend et ainsi se construit une sorte de jurisprudence qui nous servira de guide pour un temps.

***Genèses* : On a discuté du principe des rapporteurs et de la discussion des articles en comité ?**

C. T. : Il s'est absolument imposé, dès le départ. En d'autres termes, nous ne nous conformons pas à la prétendue norme de la lecture « en double aveugle ». Nous ne travaillons pas en envoyant des articles à des « experts » qui délivrent une note dans leur coin, laissant le pouvoir de décider à une boîte noire – le directeur de la revue,

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

souvent. À *Genèses*, on évalue de façon collégiale. Pour préparer la discussion du comité, il y a trois lecteurs, eux-mêmes membres du comité. Ils partagent donc, chacun à sa manière, des objectifs intellectuels communs. Ils savent aussi, comme tous les chercheurs, ce qu'est une enquête bien faite, un article bien construit, une écriture claire. Nous avons soin de les choisir dans plusieurs disciplines. Nous ne faisons appel à des lecteurs extérieurs que s'il manque, au sein du comité, une compétence plus spécialisée.

***Genèses* : Donc, le comité a toujours fonctionné comme cela…**

C. T. : Oui. L'un des trois lecteurs membres du comité joue la fonction de rapporteur : il commence par un exposé, disons, objectif du contenu du papier. Puis les avis sont exprimés et la discussion commence. Le cœur de notre procédure, c'est la délibération collégiale au sein d'un collectif permanent qui assume ses décisions. Cela ne veut pas dire que nous expliquons toujours en détail pourquoi un article est refusé. Mais nous rappelons toujours la procédure et disons parfois que l'article, malgré son intérêt, ne correspond pas à ce que *Genèses* souhaite promouvoir.

***Genèses* : Les lectures sont anonymes ?**

C. T. : Absolument. L'anonymat ne s'est pas imposé tout de suite et a été en discussion, au début. Il l'est d'ailleurs à nouveau de temps en temps. Je me souviens d'Alain Desrosières qui disait : « Tout ceci ne sert à rien, de toutes façons, dès qu'on regarde les notes, on sait qui a écrit le papier. » Je crois que c'est quand même caricaturer un peu le caractère provincial des sciences humaines françaises : heureusement, on ne connaît pas tout le monde, surtout d'une discipline à l'autre. Et si on ne peut pas empêcher quelqu'un de regarder les notes de cette façon, personne n'y est obligé non plus. Mais surtout, l'anonymat, c'est la condition de la liberté. Il permet de juger sur pièces, sans prendre en compte la notoriété de la personne, le genre de la personne, le niveau dans la carrière. Ce qu'on évalue, ce n'est pas quelqu'un, c'est un article, et sa cohérence avec tel dossier, telle rubrique, le projet de la revue. D'ailleurs, lorsque la décision est prise et que l'anonymat est levé, on a parfois des surprises assez spectaculaires. C'est sans doute grâce à cet anonymat qu'on a refusé des papiers d'auteurs connus, sans avoir à réfléchir aux conséquences… fâcheuses, évidemment. Je ne crois pas qu'on l'aurait fait avec autant d'aisance si l'anonymat n'avait pas été une règle ferme. Une autre règle, pas toujours facile à respecter, c'est le formalisme des discussions. On n'élimine pas un papier comme ça, par de petites phrases assassines. On commence par un rapport, on prend le temps, parfois trop, d'ailleurs. Il a fallu quand même mettre en place une procédure allégée, car il y a des articles dont on sait, au bout de deux pages, qu'on va les refuser parce qu'ils ne sont pas aux normes professionnelles minimales. On a donc mis en place, toujours avec trois lecteurs, une procédure qui économise une longue discussion en comité, mais elle reste d'usage exceptionnel. Je n'ai pas de statistique récente, mais on refuse quand même de l'ordre de neuf articles sur dix parmi ceux qui nous arrivent spontanément. Une

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

dernière chose : il y a des papiers que l'on refuse, mais qu'on aurait bien voulu publier s'ils étaient mieux faits. Commence alors, parfois, un travail avec l'auteur si celui-ci l'accepte, qui peut prendre du temps, mais dont il est sorti beaucoup d'articles dont nous pouvons être fiers.

***Genèses* : Le comité de rédaction est un groupe social comme un autre, il a pu être traversé par des lignes de tension ou de clivage…**

C. T. : Oui, bien sûr, un comité est un groupe de gens, c'est une institution humaine… Au fil du temps, les tensions ont été nombreuses, elles ont parfois abouti à des départs, mais, de mon point de vue, c'est un groupe humain relativement heureux, ce qui n'est pas si fréquent dans le monde universitaire. Peut-être que j'enjolive les choses, mais j'y vois, à certains moments en tous cas, un vrai plaisir à être ensemble. Un plaisir intellectuel, qui repose aussi sur une certaine forme de fraternité. Comment est-ce possible ? Parce qu'on a un travail à faire en commun : produire une revue, et que nos concurrences sont minimales ou volontairement euphémisées.

***Genèses* : Est-ce le caractère pluridisciplinaire – compte tenu des positions et des trajectoires différentes de chacun des membres – atténue en quelque sorte ces concurrences ?**

C. T. : Absolument. Je n'ai guère de raisons de me disputer avec un politiste ou un historien, j'en ai plus de me disputer avec un sociologue. Le premier comité a recruté dans les disciplines en fonction d'un projet intellectuel commun mais en même temps, en évitant que des concurrences trop vives au sein de la même discipline ne perturbent le comité. Je ne crois pas que cela ait été pensé dans ces termes par quiconque, mais je crois que c'est cela que nous avons fait.

Des lignes de tension, il en restait, bien sûr, et elles se manifestaient principalement au moment des recrutements dans le comité. J'avoue qu'une des choses dont je suis assez fier, c'est la manière dont le comité s'est profondément renouvelé en termes de génération, à plusieurs reprises, sans que le projet collectif ne disparaisse. C'est relativement rare dans des institutions de ce genre et c'est le fruit, je crois, d'un souci démocratique inscrit dans des procédures. Une prise du pouvoir par un seul ou une seule, ou par une petite clique, ou encore un investissement purement opportuniste, à *Genèses*, ce n'est pas possible.

***Genèses* : Mais est-ce que ce renouvellement générationnel ne se fait-il pas aussi dans une logique de reproduction, ne mise-t-il pas sur une socialisation préalable des entrants ?**

C. T. : C'est une logique de cooptation collective, qui vise, en effet, à assurer la reproduction du groupe. Quand on veut recruter, on essaie de partir des besoins, des lacunes, des disciplines qu'on trouve trop faibles à un moment donné. On cherche autour de nous des gens qui ont le « profil *Genèses* ». Ce sont souvent déjà des auteurs. Il y a aussi les filiations : on veut faire entrer un élève, un ami, cela

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

fait ensuite au besoin un allié. Mais il faut argumenter : on diffuse un dossier, des choses à lire, on discute ferme et on décide autant que faire se peut par consensus. Parfois on vote, c'est le psychodrame assuré. Les blessures non cicatrisables se font souvent à ces moments-là. Mais la roue tourne et la revue continue.

***Genèses* : On n'a pas évoqué une ligne de clivage, ou au moins de tension, potentielle : celle qui peut opposer une revue académique et une revue d'intervention. Est-ce que cette tension a pu susciter des débats ? Est-ce qu'il y a eu des moments de crise liés à de tels choix ?**

C. T. : J'ai décrit tout à l'heure ce qu'il me paraît avoir été l'intention politique implicite des fondateurs, et qui les conduisait à vouloir faire une revue à la fois critique et savante, mais intervenant exclusivement dans le champ scientifique. Je crois qu'immédiatement, dès la seconde vague de recrutements, c'est cet aspect qui l'a emporté et l'intention politique initiale s'est envolée. Ce n'était pas bien grave, car nous ne l'avions jamais exprimée…

***Genèses* : Ce genre de question ne s'est-il plus jamais posé ?**

C. T. : La question politique a fait surface à deux reprises, et de façon très vive. Vers 2005, je crois, une discussion s'était développée, au sein du monde des historiens, sur le rôle de l'historien dans la cité. Une des réponses données, à l'époque, était que l'historien avait pour tâche de préparer des dossiers objectifs, fondés sur les faits, qui permettent aux juges de statuer de façon informée : c'est ainsi que certains avaient travaillé lors du procès Barbie ou de négationnistes. Ce point de vue, chéri des médias, était particulièrement fréquent chez les « historiens du temps présent » qui étudiaient la Seconde Guerre mondiale. Personne, à *Genèses*, ne partageait cette vision de l'historien comme expert au tribunal de l'histoire. Mais le politique intervenait constamment dans les affaires mémorielles : à ce moment, la droite française voulait légiférer sur les bienfaits du colonialisme. C'était une manipulation du passé, mais fallait-il pour autant dénier à la société le droit de se construire une mémoire ? Certains d'entre nous, particulièrement Gérard Noiriel et Nicolas Offenstadt, s'étaient publiquement engagés, au sein d'un Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, sur une réponse à cette question. Ils défendaient une histoire indépendante vis-à-vis des autorités qui la convoquaient en formulant les questions à laquelle elle était censée répondre. Mais cette histoire se voulait en même temps active dans la cité, par sa capacité à porter ses propres interrogations en même temps que des exigences de rigueur et de vérité, de façon à permettre à la culture historique d'informer la population et le débat démocratique. Gérard et Nicolas ont souhaité publier dans *Genèses* un article prenant position sur ces questions. Quel pouvait en être le statut ? La discussion a eu lieu en comité, elle a été très approfondie, elle a donné lieu à une réunion extrêmement intense, presque solennelle. Et la réponse collective a été que le papier pourrait paraître, mais dans la rubrique « Controverse », la revue marquant par là qu'il s'agissait d'un genre de texte qu'elle ne pouvait reprendre à son compte.

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

Avons-nous eu raison ou tort, je ne sais pas, toujours est-il que Nicolas Offenstadt a quitté le comité et que Gérard Noiriel s'est mis en retrait de son activité courante. Au fond, nous avions pris acte, de façon très explicite cette fois, que *Genèses* était une revue universitaire comme les autres.

Il y a eu un autre moment de crise, plus bref et de moindre conséquence. C'était en 2009, au moment du mouvement des universitaires contre les réformes de Madame Pécresse. L'AERES, une agence de notation qui avait été créée quelques années auparavant, avait entrepris de classer les revues de sciences sociales et publiait ses premières listes. La réaction de la plupart des revues a été très vive : un classement ne pouvait qu'être arbitraire et ses finalités – noter les chercheurs et les enseignants-chercheurs – inacceptables. En outre, tout classement introduisait un élément d'autoréalisation : les auteurs étant incités à publier dans les revues bien classées, toutes les autres étaient fragilisées, le pluralisme et la créativité de l'ensemble s'en trouvaient menacés. Il y a eu des réunions des revues de sciences sociales, très suivies, et une prise de position collective qui condamnait le classement, tout en acceptant le principe d'une liste de revues dessinant un « périmètre de scientificité ». Non sans débats tendus, *Genèses* a fini par se joindre au texte qui exprimait cette position. Mais lorsqu'il a été question de publier une réflexion collective propre, argumentée et élaborée, comme l'avait fait Jean Jamin dans *L'Homme* avec son humour corrosif, et, même, Patrick Fridenson dans *Le Mouvement social*, nous avons pu constater la profondeur de nos désaccords. Les classements de l'AERES étaient tellement arbitraires que *Genèses* était classée en urbanisme et pas en sociologie… Ce que voyant, l'une d'entre nous s'est proposée de passer un coup de fil au responsable de cette décision pour la lui faire corriger… Comme si, à ce moment-là, c'était ça le problème ! Plusieurs d'entre nous, en fait, défendaient les classements avec tous les arguments habituels sur l'excellence, les classements internationaux, l'Europe, rester dans la course, etc. Notre fonctionnement au consensus nous interdisait donc de faire quoi que ce soit. J'ai alors compris que *Genèses* était peut-être prête pour entrer dans le nouvel ordre que nous préparaient les réformateurs.

***Genèses* : En même temps, la revue est, au jour le jour, un bon observatoire des transformations de nos métiers, des temporalités de la recherche, des effets des financements sur la recherche, sur la manière de mener ou de ne plus mener une enquête pour obtenir des résultats…**

C. T. : *Genèses* ne peut rester à l'écart de toutes ces transformations. Une revue ouverte sur la production de sciences sociales de notre pays en reçoit les effets de plein fouet. On commence à recevoir des articles formatés comme des « délivrables » de l'ANR : 20 000 signes, ni fait ni à faire, consternant[23]. C'est encore rare, mais c'est quand même inquiétant. On nous a proposé un dossier sur le

23. *NDLR*. L'Agence nationale pour la recherche (ANR), mise en place en 2005, finance des recherches sur projet et demande aux bénéficiaires de ses financements de lui remettre des « délivrables » (calque de l'anglais *deliverable*, terme utilisé dans le lexique du *project management*).

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)

financement de la recherche par projet financé par des agences finançant de la recherche par projet : plusieurs des articles, que nous n'avons pas retenus, épousaient étroitement les problématiques de leurs commanditaires. On s'aperçoit aussi que la pression *publish or perish* a pour effet un flux d'articles de doctorants beaucoup plus considérable que par le passé. Il leur arrive d'être fort bons et je constate une augmentation considérable de la proportion des doctorants parmi les auteurs de la revue[24]. Entre 2000 et 2010, elle oscillait entre 13 % et 15 % en moyenne triennale, dans les trois dernières années, elle est montée à 25 %. Nous sommes fiers d'être une revue où les jeunes chercheurs ont leur place, mais je crois qu'il faut garder la mesure. D'autant que les doctorants qui pensent à soumettre à *Genèses* sont essentiellement des sociologues, ce qui contribue à une très forte augmentation de la proportion d'articles de sociologie dans la revue. Entre la fondation et 2008, la proportion d'articles d'historiens oscille entre 31 % et 39 %, celle d'articles de sociologues entre 27 % et 33 % – toujours en moyenne triennale. Au cours des trois dernières années, on a publié 17 % d'articles d'historiens et 51 % d'articles de sociologues, tendance déjà amorcée dans les trois années précédentes. Si on n'y prend garde, c'est la nature même de la revue qui risque de changer. Le facteur « doctorants » n'est pas le seul, bien sûr. Nous attirons moins les collègues historiens que par le passé, peut-être parce que nous leur proposons moins de dossiers motivants, peut-être aussi parce qu'ils sont plus nombreux à préférer engranger des bons scores dans les revues de leur discipline. Peut-être enfin parce que l'image de *Genèses* a déjà changé à leurs yeux : c'est une pente très savonneuse. Si *Genèses* devient une revue de sociologie, même excellente et originale, c'est qu'elle a tourné la page du projet qui a présidé à sa fondation.

24. *NDLR*. Sur ce sujet et celui des disciplines, voir, dans le présent numéro, « *Genèses*, ses auteurs et ses références : éléments d'objectivation ».

© Belin | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info (IP: 195.62.175.180)